

# LE BULLETTIN PORTNEUF-SUR-MER

Avril 2010

## Info-travaux

À la demande de la population, une rubrique sur la progression des travaux d'assainissement des eaux usées sera présentée sur chaque bulletin municipal jusqu'à la fin du chantier.

### Séance d'information

Afin de mieux vous informer sur les travaux en cours et à venir, le conseil municipal a décidé de tenir une séance d'information, jeudi le 6 mai 2010 à 19 h 00 à la salle de l'Accueil. Seront présents des représentants de l'entrepreneur R & G St-Laurent Inc., de la firme d'ingénieurs supervisant les travaux le Groupe-Conseil TDA ainsi que des représentants de la Municipalité qui pourront répondre à vos questions. Nous vous encourageons à vous rendre à cette séance en grand nombre.

### Agent de liaison

Pour ceux et celles qui ne pourront se rendre à cette séance, vous pouvez toujours rejoindre l'agent de liaison, monsieur Gilles Lavoie au (418) 238-2642, poste 223.

### Calendrier des travaux

Les travaux sont maintenant enclenchés pour 2010 et se termineront au plus tard à l'automne. Le chantier sera actif sur l'ensemble du territoire, donc inutile de préciser qu'ils perturberont les activités quotidiennes des résidents.

### Sécurité des enfants

Nous avons remarqué que des enfants s'amuse parfois avec le matériel servant aux travaux. Ils escaladent les énormes monticules de sable et les divers tuyaux. Cela est **extrêmement dangereux**. Comme le matériel ne peut être disposé ailleurs par l'entrepreneur, nous vous encourageons, en tant que parents et voisins responsables, à avertir les enfants qu'ils n'ont pas le droit de s'amuser avec ce matériel et même de se tenir à proximité de ce dernier. Soyez vigilants.

Merci de votre collaboration.

# RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL



La MRC de La Haute-Côte-Nord informe la population du territoire qu'il y aura collectes des encombrants ainsi que des résidus verts (feuilles, herbe, résidus de jardin et branches) selon les horaires suivants :

<b>COLLECTE DES ENCOMBRANTS</b>	
<b>Municipalités</b>	<b>Date</b>
Longue-Rive et Portneuf-sur-Mer	31 mai

On désigne sous le vocable « encombrants » les matières résiduelles d'origine domestique qui ne peuvent être déposées dans le bac vert en raison de leur grosseur, notamment les **meubles, les appareils électroménagers, réservoirs d'eau chaude, matelas, accessoires de jardin**, ainsi que les **douches, lavabos, cuvettes, tapis et couvre-planchers (roulés), filtres et pompes de piscine, toiles de plastique (roulées)**. *Notez que les débris de construction, rénovation et démolition tels que le bois de construction, les matériaux d'excavation en vrac (par exemple, briques, asphalte, etc.) et les pneus ne seront pas ramassés lors de cette collecte.*

**\* Les encombrants doivent être empilés de façon ordonnée en bordure de la route ou d'une rue (avant 6 h le matin) et attachés en paquets pour éviter leur éparpillement et faciliter leur enlèvement.**

---

<b>COLLECTE DES RESIDUS VERTS</b>	
<b>Municipalités</b>	<b>Date</b>
Longue-Rive et Portneuf-sur-Mer	13 mai

**\* Les feuilles, l'herbe et les résidus de jardin doivent être placés dans des sacs de plastique alors que les branches doivent être coupées (longueur maximale de 2 pieds) et attachées en paquets pour éviter leur éparpillement. Il est à noter que les résidus verts ne doivent pas contenir de débris de carton, plastique ou verre. Ils doivent être empilés de façon ordonnée en bordure de la route ou d'une rue (avant 6 h le matin).**

# RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL

## Programme RénoVillage

Le programme d'aide à la rénovation *RénoVillage* a été reconduit pour une treizième année consécutive. La MRC de La Haute-Côte-Nord disposera, pour l'exercice 2010-2011, d'une enveloppe budgétaire sensiblement identique à l'année dernière. La campagne d'inscription se tiendra donc du **1<sup>er</sup> avril au 15 juin 2010**.

Pour vous inscrire, les documents suivants sont disponibles au bureau municipal :

- Exemplaires du formulaire « Demande d'aide propriétaire occupant »
- Copies du dépliant explicatif du programme

Les formulaires complétés devront être **retournés à la MRC avant mardi le 15 juin 2010** et ils devront être accompagnés d'une copie du rapport d'impôt 2009 (fédéral et provincial), de l'avis de cotisation fédéral 2009 et d'une copie des comptes de taxes 2009. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec monsieur Patrice Noël de la **MRC de la Haute-Côte-Nord au (418) 233-2102**.

## ABRIS TEMPORAIRES

Le 15 avril de chaque année, tout garage de toile ou autres abris temporaires doivent être démontés. Aucune structure ne doit rester sur le terrain. Au cours du mois de juin, des vérifications seront faites et les propriétaires qui n'auront pas nettoyé leur terrain seront avisés par lettre et, tel que stipulé aux règlements d'urbanisme et aux règlements harmonisés, s'exposent à des amendes.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pour des raisons de faible achalandage et compte tenu des travaux dans la municipalité, la bibliothèque municipale a décidé de fermer ses portes le mardi après-midi.

Les heures d'ouverture sont le lundi et le jeudi soir de 18 h à 20 h et le dimanche après-midi de 14 h à 16 h.

N'oubliez pas le concours Biblio Astronomique qui se poursuit jusqu'au 14 mai 2010..

Christine Olivier  
Responsable de la biblio



## CONCOURS DE SCULPTURES SUR SABLE 2010

Le Concours de sculptures sur sable aura lieu samedi le 17 juillet prochain. Plusieurs prix seront encore offerts aux meilleurs sculpteurs pour cette compétition. Veuillez aussi prendre note que le groupe latino **AZURE** qui avait été fort apprécié l'an dernier sera de nouveau au rendez-vous afin de vous faire danser sur des rythmes ensoleillés pendant la soirée. Des informations complémentaires vous seront fournies sur les prochains bulletins municipaux.

Pour informations : Alain Manning, agent de développement  
418-238-2642 poste 226

### CAMPING SITE DE LA MARINA

Les personnes qui désirent réserver un emplacement au camping doivent le faire auprès de madame Manon Maltais au 418-238-2682. Pour rejoindre l'accueil du camping en saison : 418-238-1056.

**PROCHAINE ASSEMBLÉE MUNICIPALE : 11 MAI 2010**

**HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL : LUNDI AU JEUDI DE 9 H À 12 H ET DE 13 H À 16 H ET LE VENDREDI DE 9 H À 12 H**

**HEURES D'OUVERTURES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : LUNDI ET JEUDI DE 18 H À 20 H AINSI QUE LE DIMANCHE DE 14 H À 16 H**

## REPERTOIRE

BUREAU MUNICIPAL :	418-238-2642
TELECOPIEUR :	418-2385319
GARAGE MUNICIPAL :	418-238-2622
INSPECTEUR MUNICIPAL :	418-238-2795
CHALET DES SPORTS :	418-238-2158
L'ACCUEIL :	418-238-2994
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :	418-238-5303
SURETE DU QUEBEC :	418-587-2238
SALLE MUNICIPALE :	418-238-5402

<b>PROBLEMES IMPORTANTS :</b>	<b>418-238-2795</b>
<b>SECURITE CIVILE :</b>	<b>418-295-4903</b>
<b>CROIX ROUGE :</b>	<b>1-877-362-2433</b>

**URGENCES  
POLICE – FEU-  
AMBULANCE**

**911**